



Formulaire d'inscription par personne :

Notes

Nom :

Prénom :

Tel :

Contact en cas d'urgence :

Lien de parenté :

Intitulé du stage

Date du stage

Nombre de jours :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Mail :

Tél :

Adresse complète:

• Souhaite être récupéré en gare de Goncelin-Chambéry-Grenoble.....

OUI (si oui envoyez impérativement un texto la veille du stage) NON

• **Acompte obligatoire pour les stages** selon le tableau ci-dessous réglé par chèque

• **Lors du paiement, indiquez le nom du stage, date, prénom et nom du participant.**

INSCRIPTIONS « stage sergent instructeur »					
Stages *	Individuel	Collectif « Famille ou groupe constitué » (tarifs en euros)			
	1 personne	1 membre	2 ^{ème} membre	3 ^{ème} membre	4 ^{ème} membre et +
24 heures	195 €	180 €	170 €	160 €	+150 €/personne supplémentaire
48 heures	360 €	330 €	310 €	290 €	+260 €/personne supplémentaire

72 heures	499 €	480 €	460 €	440 €	+420 €/personne supplémentaire
-----------	-------	-------	-------	-------	--------------------------------

* compris dans le prix : Pot d'accueil + Diner + PDJ + Brunch
Les prix s'entendent TTC

INSCRIPTIONS « stage 7 ^{ème} Compagnie »				
Stages *	Groupes +18 ans			
	De 8 à 10 personnes	De 11 à 15 personnes	16 à 20 personnes	20 à 25 personnes
24 heures	190 euros par personne	180 euros par personne	170 euros par personne	150 euros par personne

* compris dans le prix : Pot d'accueil + Diner + PDJ + Brunch
Les prix s'entendent TTC

Acompte = 25% de l'inscription individuelle ou collective

- **Enfants de 8 à 15 ans** : Autorisés à participer au stage de 24 heures, uniquement accompagnés d'une personne majeure. (Quelle que soit la formule : Stage sergent - chef Ou 7^{ème} Compagnie).

- **Ados de 16 à 18 ans** : Autorisés à participer, uniquement accompagnés d'une personne majeure. (Quelle que soit la formule : Stage sergent - chef Ou 7^{ème} Compagnie).

• **Documents à fournir :**

- Fiche d'inscription dûment remplie (la signature a valeur contractuelle) ;
- Certificat médical de non contre-indication à toute activité physique de plein air et à la survie (faire lire l'intitulé du stage à votre médecin) ;
- Attestation de responsabilité individuelle et civile ;
- Copie carte vitale (ou équivalence pour les ressortissants étrangers) ;
- Autorisation parentale (pour les jeunes de 8 à 17 ans) ;
- Règlement de votre stage à l'ordre de « SMARTFR » (une facture sera établie).

- **Inscription** : Conformément à l'article L.121-204 du code de la consommation, les personnes inscrites à un stage ne bénéficient pas du délai de rétractation de sept jours. Pour les inscriptions intervenant moins de trente et un (31) jours avant la date du départ, la totalité du prix du programme est due au stage de survie Koméd « sergent instructeur » et « 7^{ème} compagnie ». Pour les inscriptions à plus de trente et un (31) jours avant la date du départ, un acompte de 25% du prix du programme est impérativement demandé. La totalité du prix du programme devra être payée au plus tard trente et un (31) jours avant le départ. Aucune inscription ne sera enregistrée par Stage de survie Koméd Camp sans le paiement de l'acompte correspondant. Stage de survie Koméd se réserve le droit de refuser la présence du stagiaire sur le programme choisi si la totalité du coût du stage n'est pas payée avant la date du départ et conservera les sommes versées au titre des pénalités d'annulation.

- **Confirmation d'inscription** : Vous recevrez par retour de courrier ou e-mail la confirmation de votre inscription ainsi que les détails pratiques.

- **Les prix** : Les prix comprennent : l'encadrement, les frais d'organisation et la logistique Koméd. Les prix ne comprennent pas : les dépenses à caractère personnel, les frais de transport votre matériel personnel, votre assurance personnelle en cas d'accident et de rapatriement. En cas de départ volontaire

durant le stage, le retour, le transport ou hôtel éventuels sont à vos frais. Aucun remboursement ne peut être fait.

- **Modification de votre fait (avant le départ) :** Vous pouvez demander une modification relative aux stages au plus tard quinze (15) jours avant la date du départ, par courrier (le cachet de la Poste faisant foi) à Stage de survie Koméô Camp 577 route des Teppes Morêtel de mailles 38570 Crêts en Belledonne. Attention, les frais de déplacement organisés par Koméô Camp et engagés lors de votre réservation ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement et resteront à votre charge. Toute demande de modification envoyée à moins de quinze (15) jours avant la date de départ, est considérée comme une annulation et entraîne l'application des frais d'annulation prévue au chapitre Annulation. Le renoncement à l'une des prestations incluses dans le programme ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Tout titre de transport émis ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou avoir de la part de Stage de survie Koméô Camp en cas de non-utilisation.
- **Modification du fait de Koméô Camp (avant le départ) :**
Koméô Camp peut être contraint de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des modifications inspirées par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. Koméô Camp informera les participants de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution proposés, vous restez libres de demander l'annulation de votre inscription avec le remboursement des sommes déjà versées.
Le manque de participants, tous les désistements avant le stage ne relèvent pas de notre responsabilité. S'il y a moins de 6 participants sur le stage « Sergent-instructeur », il est annulé et reporté. S'il y a moins de 8 participants sur le stage « 7^{ème} compagnie », il est annulé et reporté.
- **Modification du fait de Koméô Camp (après le départ) :** Durant le stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement Koméô Camp sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.
- **Annulation de votre fait :** Toute notification d'annulation doit être faite par courrier (le cachet de la Poste faisant foi) à Stage de survie Koméô Camp 577 route des Teppes Morêtel de mailles 38570 Crêts en Belledonne
- **Frais d'annulation :** Les frais de transport ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement.

Pour les stages et avant la période de début du stage :

- Pénalités calculées sur le prix net.
 - Entre 30 et 16 jours : 25 %
 - Entre 15 et 8 jours : 50 %
 - Entre 7 jours et le jour du départ ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable : 75 %

- **Autorisation parentale (pour les mineurs uniquement) :**

Je soussigné(e) (nom : prénom) :

Demeurant à (adresse) :

Déclare par la présente, autoriser (nom, prénom, date de naissance) :

En qualité de :

A participer au stage de survie : « Sergent-chef » ou « 7^{ème} Compagnie »
(rayer la mention inutile)

Date du stage :

• **Responsabilité- Assurances :**

Je m'engage à participer au stage de survie à mes risques et périls. Je renonce irrévocablement pour moi-même, mon assureur et tous mes ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre la société SMARTFR représentée par Koméô Consulting et madame Valérie Oberlechner et les décharge de toute responsabilité concernant les vols ou pertes de biens subis. Je déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident. J'autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par mon état de santé ou celui de mon enfant. Je reconnais que les participants au stage peuvent souscrire une assurance garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu pendant le stage qu'il en soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable. Cette assurance est facultative mais recommandée. Je reconnais que la société SMARTFR, représentée par Koméô Consulting et Madame Valérie Oberlechner, décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant le stage. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il est nécessaire, de souscrire une assurance. Je m'engage à me conformer aux différentes règles de sécurité et de comportement établies par Koméô Consulting.

• **Divers :**

Pour bien vous préparer, téléchargez le kit matériel, nous vous guidons pour préparer votre sac.

• **Règlement intérieur :**

Durant le stage, vous vous engagez à laisser le terrain exploité entièrement propre. Sachez que les déchets seront ramassés ou détruits, les abris démontés, toutes traces de passages effacées. Nous sommes en forêt domaniale et respectueux de l'environnement. Il est interdit de consommer de l'alcool ou des produits illicites durant la totalité des activités des stages. Les prises de vues et les photographies sont strictement soumises à autorisation du formateur et avec l'autorisation des participants. En tant que participant, j'autorise la société Koméô Camp représentée par Valérie Oberlechner à utiliser les photos prises lors du stage me mettant en scène et ce, uniquement pour illustration du site ou les réseaux sociaux. Tout manquement aux règles ou non acceptation du fonctionnement du stage vous fera renvoyer du stage, sans aucune possibilité de remboursement.

SIGNATURE précédée de LU et APPROUVE :

Fait le :

Note : informations collectées de manière strictement privées et destinées uniquement au personnel encadrant le stage ainsi qu'aux équipes de secours en cas de nécessité.

Formulaire à renvoyer entièrement complété, signé avec l'ensemble des documents demandés à l'adresse suivante avant le stage :

*Koméô Camp 577 route des Teppes Morêtél
de Mailles 38570 Crêts en Belledonne*

INFORMATIONS LEGALES

SMARTFR - Identifiant SIRET du siège : RCS 501 589 501 APE 8211Z

Site: komeo-consulting.com

Courriel : contact@komeo-consulting.com

Mme Valérie OBERLECHNER : coach certifiée RNCP. Mr GUERIN Frédéric : moniteur de sport. Mme CHAPELOT Amandine : monitrice TOP (technique d'optimisation du potentiel) Mr LAMBERT Christian : éducateur sportif diplômé d'Etat

Instructeurs formés aux premiers secours

